



Merlu commun du golfe du Lion

Description de la pêche

Dans le golfe du Lion, le merlu fait l'objet d'une pêche partagée franco-espagnole, avec différents métiers : chalutiers français et espagnols, fileyeurs français et palangriers espagnols.

En 2009, les débarquements des chalutiers français représentaient 72 % des débarquements totaux de merlu, ceux des fileyeurs français 13 %, ceux des chalutiers espagnols 11 % et ceux des palangriers espagnols

Les chalutiers pêchent sur tout le plateau continental. Ils exploitent majoritairement les juvéniles du plateau continental (plus de 95 % des individus capturés sont inférieurs à 30 cm). Durant les 10 dernières années le nombre de chalutiers français a diminué de 30%. En 2009, cette flottille (français et espagnols) représente 60 % de l'ensemble des bateaux pêchant le merlu pour 84 % des débarquements.

Le maillage légal, à partir du 1er juillet 2008, est une maille carrée de 40 mm au niveau du cul de chalut ou, à la demande dûment justifiée de l'armateur, par un filet à mailles en losange de 50 mm. Les chalutiers sont des engins multispécifiques qui exploitent une grande diversité d'espèces comme par exemple le rouget de vase, de roche, les baudroies, les poulpes de roche et de vase, le congre, le capelan, le merlan bleu, les cardines, la sole mais aussi des sparidés (pagellus sp., daurade royale)...

Le filet maillant est pratiqué par la flottille française sur des fonds de 90 à 300 mètres. Les fileyeurs sont actifs sur une partie du plateau continental et sur le début de la pente, il exploitent essentiellement la fraction adulte du stock. Cette flottille représente 34 % de l'ensemble des bateaux pêchant le merlu pour 13 % des débarquements en 2009.

Les palangriers espagnols travaillent sur des fonds de 160 à 500 mètres (principalement les canyons sous-marins) et exploitent la fraction adulte du stock (gros reproducteurs). Cette flottille représente 7 % de l'ensemble des bateaux pêchant le merlu pour 4 % des débarquements en 2009.

Débarquements des captures

Environ 220 bateaux sont impliqués dans cette pêche, selon les statistiques officielles les débarquements totaux annuels ont oscillé autour d'une valeur moyenne de 2160 tonnes sur la période 1998-2009 (2260 tonnes en 2009). Les captures de juvéniles des âges 0 et 1 sont les plus importants et représentent en moyenne sur la série 1998-2009 jusqu'à 86% des débarquements en nombre. Les rejets avant 2008 étaient rares, depuis 2008, des rejets sont observés en plus ou moins faible quantité selon les années. Concernant la série, la production de merlu du golfe du Lion représente en moyenne 10 % des débarquements de poissons démersaux de la flottille française du golfe du Lion.



Mailles carrées dans le cul du chalut

Structures démographiques des débarquements

La taille légale au débarquement du merlu est de 20 cm (règlement CE n°1967/2006). La taille des prises des chalutiers est comprise entre 3 et 92 cm avec une taille moyenne de 20 cm pour les chalutiers français et de 25 cm pour les chalutiers espagnols. La taille moyenne des débarquements des fileyeurs français est de 39 cm, celle des palangriers espagnols est 54 cm. Les juvéniles (âges 0 à 2 ans) représentent environ 95 % des captures en nombre, les individus d'âges 0-3 ans environ 99%. La maturité des individus d'âge 2 correspondant à 45% de la population (mâles et femelles confondus) et celle des individus d'âge 3 à 97 % environ.